

Chère patiente,

Nous vous prions de bien vouloir lire ce livret destiné à la patiente et de répondre correctement aux questions, éventuellement avec l'aide de votre famille ou de votre médecin généraliste.

Apportez ce livret destiné à la patiente lors de l'admission et remettez-le à la sage-femme du service de maternité.

Nous vous souhaitons un accouchement agréable et un très beau bébé !



Accouchement :

Date d'admission : / /

.....

Date prévue d'accouchement : / /

Remarques :

.....

étiquette patiente

Numéro de tél./GSM : Adresse électronique :

Rue/n° : Commune :

Personne de contact 1 : Nom : Numéro de tél./GSM :

Personne de contact 2 : Nom : Numéro de tél./GSM :

Sage-femme indép. : Nom : Numéro de tél./GSM :

Médecin généraliste : Nom :

Poids actuel : kg Poids avant la grossesse : kg

Taille : cm

Groupe sanguin : (apportez votre carte de groupe sanguin)

Ces deux dernières années, vous avez séjourné plus de 48 heures dans un hôpital : oui non

SECTION 1. DÉPISTAGE PRÉALABLEMENT À VOTRE ADMISSION

Pour votre propre bien-être : il est très important de compléter ce questionnaire de manière complète et correcte !

1.1. Antécédents

Avez-vous été hospitalisée au cours des six derniers mois ?

non oui, pourquoi :

Avez-vous été opérée par le passé ou avez-vous traversé une maladie ? Dans l'affirmative, notez l'opération/la maladie et l'année :

.....

Êtes-vous suivie par un spécialiste (pour votre cœur, vos poumons, etc.) ?

Dans l'affirmative, pourquoi, dans quel hôpital, chez quel médecin ?

Pour : hôpital : médecin :

Pour : hôpital : médecin :

Pour : hôpital : médecin :

Êtes-vous atteinte d'une maladie contagieuse ? non

oui, notamment : SARM (MRSA) EPC (CPE) VIH (HIV)
 hépatite A hépatite B hépatite C
 autre :

1.2. Allergies (apportez des documents en cas d'allergie prouvée !)

Êtes-vous allergique ? non oui

Dans l'affirmative, quelle réaction avez-vous présentée (enflure, suffocation, démangeaisons, rougeurs, nausées, diarrhée, basse tension, etc.) ?

<input type="checkbox"/> latex (ballon, gants, préservatif)	dans l'affirmative, réaction :
<input type="checkbox"/> substances de contraste	dans l'affirmative, réaction :
<input type="checkbox"/> désinfectants/iode	dans l'affirmative, réaction :
<input type="checkbox"/> pansements adhésifs	dans l'affirmative, réaction :
<input type="checkbox"/> médication :	dans l'affirmative, réaction :
<input type="checkbox"/> antibiotiques :	dans l'affirmative, réaction :
<input type="checkbox"/> anesthésiques (dentiste)	dans l'affirmative, réaction :
<input type="checkbox"/> autre :	dans l'affirmative, réaction :

(ex. colorants, kiwi, bananes, rhume des foins, nourriture)

1.3. État de santé général

	Oui	Non	
Je fume	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	quantité : par jour
J'ai fumé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	période : années, jusqu'au / /
Je consomme de l'alcool	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	quantité : verres par jour/semaine
Je prends des drogues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	lesquelles :
J'ai			
· des dents artificielles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	lesquelles :
· des dents lâches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
· des lentilles de contact	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	dans l'affirmative, enlevez-les chez vous
· des piercings	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
· de faux ongles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
· un pacemaker, un DAI, un stimulateur, une pompe implantée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Coagulation :

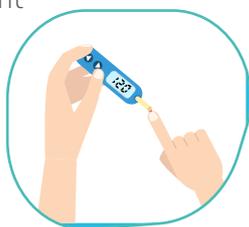
	Oui	Non
Avez-vous eu une phlébite, une thrombose ou une embolie ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souffrez-vous facilement de bleus ou de saignements du nez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saignez-vous pendant longtemps après une blessure ou une extraction dentaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous des membres de votre famille souffrant de problèmes de coagulation ou de maladies sanguines (hémophilie, drépanocytose, thalassémie, porphyrie, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prenez-vous des anticoagulants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Maladies gastrointestinales :

	Oui	Non
Souffrez-vous de la maladie de Crohn ou de rectocolite hémorragique ? (vous ne pouvez pas prendre d'AINS après l'accouchement lorsque vous souffrez de la maladie de Crohn, de rectocolite hémorragique, d'ulcères à l'estomac, d'insuffisance rénale ou d'insuffisance cardiaque)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Maladies endocriniennes :

	Oui	Non
Souffrez-vous de diabète (hors de la grossesse) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans l'affirmative, <input type="checkbox"/> régime uniquement <input type="checkbox"/> insuline		
Souffrez-vous de diabète de grossesse ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans l'affirmative, <input type="checkbox"/> régime uniquement <input type="checkbox"/> insuline		
Souffrez-vous d'une maladie thyroïdienne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, laquelle ?		



Maladies nerveuses :

	Oui	Non
Souffrez-vous d'épilepsie ou de la maladie comitiale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous déjà été en traitement chez un neurologue ou un psychiatre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, pourquoi :		
Souffrez-vous de picotements, d'engourdissements ou de déficit neurologique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, où :		
Souffrez-vous de confusion ou de troubles de la mémoire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.4. Antécédents gynécologiques

Avez-vous déjà accouché ?

date	durée de la grossesse	sexe du bébé	poids	accouchement
..... / / semaines	<input type="checkbox"/> garçon <input type="checkbox"/> fille grammes	<input type="checkbox"/> normal <input type="checkbox"/> césarienne <input type="checkbox"/> ventouse
..... / / semaines	<input type="checkbox"/> garçon <input type="checkbox"/> fille grammes	<input type="checkbox"/> normal <input type="checkbox"/> césarienne <input type="checkbox"/> ventouse
..... / / semaines	<input type="checkbox"/> garçon <input type="checkbox"/> fille grammes	<input type="checkbox"/> normal <input type="checkbox"/> césarienne <input type="checkbox"/> ventouse
..... / / semaines	<input type="checkbox"/> garçon <input type="checkbox"/> fille grammes	<input type="checkbox"/> normal <input type="checkbox"/> césarienne <input type="checkbox"/> ventouse

Avez-vous eu une fausse couche par le passé ?

date	durée de la grossesse
..... / / semaines
..... / / semaines
..... / / semaines
..... / / semaines

Avez-vous eu des problèmes spécifiques de grossesse lors des grossesses précédentes ?

.....

.....

Grossesse actuelle

L'accouchement est prévu pour le : / /

Le premier contrôle que vous avez passé était à semaines de grossesse

Êtes-vous tombée enceinte spontanément ?

- oui
- non : traitement :

Des problèmes sont-ils survenus pendant la grossesse ?

- tension artérielle élevée
- diabète
- saignements
- risque d'accouchement prématuré
- autre :

Quels examens ont été effectués pendant la grossesse ?

- biopsie du trophoblaste
- amniocentèse
- prise de sang sur le cordon ombilical
- TPNI (NIPT)

Êtes-vous protégée contre la rubéole ?

- oui
- non

Êtes-vous protégée contre la toxoplasmose ?

- oui
- non

Avez-vous suivi des exercices de kiné pendant la grossesse ?

- oui
- non

Préférez-vous accoucher sous anesthésie péridurale ?

- oui
- non
- je ne sais pas encore

Vous préférez nourrir votre bébé au sein ou au biberon ?

- au sein
- au biberon

Êtes-vous suffisamment informé à ce sujet ?

- oui
- non

Antécédents familiaux

Des allergies ou des anomalies congénitales se présentent-elles dans votre famille ?

- non oui, lesquelles ?

Préparation à la sortie

Avez-vous contacté une sage-femme indépendante ? Dans l'affirmative, qui ?

.....

1.5. Médication actuelle (nom, dosage, fréquence) : à compléter correctement !

Complétez la liste de médication ci-dessous de la manière la plus complète possible, éventuellement avec l'aide de votre médecin généraliste ou de votre pharmacien. Apportez les médicaments qui doivent encore être pris ce jour (ex. insuline). Pensez également à l'insuline, aux inhalateurs, aux pansements médicamenteux, aux gouttes pour les yeux, aux injections, etc.

je ne prends pas de médicaments

médicament + puissance	forme : comprimé, comprimé effervescent, capsule, aérosol, sirop, SC, IM, sublingual, IV, inhalation, dermique, etc.	à jeun	au petit-déjeuner	au repas de midi	au dîner	avant d'aller se coucher	remarques (ex. en cas de douleur, arrêt avant l'opération)
exemple : Pantomed 20 mg	comprimé	1					au quotidien
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							
8.							
9.							
10.							

Cochez si vous prenez un des médicaments ci-dessous (de temps à autre) et complétez le tableau :

anticoagulants :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	médicaments antidiabétiques :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
somnifères :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	préparations hormonales :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
calmants :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	herbes officinales :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
inhalateurs :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	pansements médicamenteux :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
gouttes pour les yeux :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	médicaments contre les maux d'estomac :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
piqûres :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	compléments alimentaires :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
vitamines :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	médicaments homéopathiques :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
pommades :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

Y a-t-il d'autres médicaments que vous ne prenez qu'une fois par semaine, par mois ou par an : non oui :

Avez-vous pris des antibiotiques au cours des deux dernières semaines ? non oui :

je ne sais pas

Anamnèse médicamenteuse

À compléter par la sage-femme ou le médecin

Sources :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> patiente | <input type="checkbox"/> MRS (RVT) |
| <input type="checkbox"/> famille | <input type="checkbox"/> lettre de renvoi hôpital |
| <input type="checkbox"/> (liste de) médication apportée | <input type="checkbox"/> info hospitalisation/consultation précédente le / / |
| <input type="checkbox"/> médecin généraliste (lettre/contact téléphonique) | <input type="checkbox"/> pharmacie (lettre/contact téléphonique) |

L'anamnèse médicamenteuse de cette patiente :

- a été entièrement réalisée et la liste de médication est complète
- n'est pas complète et doit à nouveau être réalisée
- n'a pas été réalisée

Une comparaison entre cette anamnèse et le traitement prescrit à l'hôpital a-t-elle eu lieu ?

- oui non

Dans l'affirmative, a-t-on constaté des différences ?

- oui non

Nom du prestataire de soins : date : / /

1.6. Questionnaire social : situation avant l'hospitalisation

Sortie

Prévoyez-vous des difficultés pour vous ou votre bébé à votre sortie ?

- non oui Dans l'affirmative, il vaut mieux prendre contact
au plus vite avec le service social (03 890 17 30)

État civil

- mariée célibataire cohabitant :
 veuve divorcée attestation de reconnaissance de la commune oui non

Religion

- je suis croyante et j'adopte des convictions spécifiques :
- je ne suis pas croyante ou je ne veux pas le dire

Langue

- néerlandais français anglais autre :

Manger

- alimentation normale végétarienne régime :

Dormir

- bien, pas besoin de somnifères besoin de somnifères

Communiquer

- audition : normale malentendante appareil auditif
- vue : normale malvoyante lunettes aveugle
- parole : normale perturbée aphasie (trouble du langage)

Autres informations pouvant être utiles pour le médecin et/ou l'équipe infirmière et/ou le service social :

.....

.....

1.7. Outils de dépistage : prévention des chutes

À compléter par la patiente

À parcourir par la sage-femme avec la patiente à l'admission

	Oui	Non
Avez-vous été hospitalisée à la suite d'une chute par le passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous tombée au cours des six derniers mois (avec ou sans lésion) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous des problèmes pour marcher ou d'équilibre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu « Oui » à l'une de ces questions, la sage-femme entamera la procédure de prévention des chutes à l'admission et avertira l'ergothérapeute de votre risque accru de chutes.

Conseils pour prévenir les chutes :

- **Ne sortez pas du bain seule** dans la salle d'accouchement.
- Comme votre tension artérielle peut être un peu plus basse après l'accouchement, il vaut mieux vous lever lentement. Mettez-vous d'abord sur le bord de votre lit pour vous lever.
- **Ne sortez pas** de votre lit pour la première fois après votre accouchement **sans accompagnement**.
- Demandez toujours à la sage-femme quand vous pouvez sortir du lit après une anesthésie péridurale.
- Ne fermez jamais **la porte de votre chambre à clé**.
- Ne fermez jamais complètement la porte de votre salle de bains lorsque vous prenez une douche.
- Mettez votre lit dans sa position la plus basse et veillez à ce que le **frein du lit** soit toujours actionné.
- Veillez à ce que la **sonnette pour patiente** se trouve à portée de main.
- Portez des **chaussures sûres** (dotées d'une semelle antidérapante).
- **Ne laissez rien traîner** par terre.
- La table de nuit et le lit bébé sont du matériel roulant et ne sont donc pas assez solides pour vous tenir.
- Le personnel de nettoyage installe un **panneau d'avertissement jaune** au sol après son nettoyage. Soyez prudente, car une glissade sur un sol humide est vite arrivée.



Conseils pour le bébé :

- **Ne laissez jamais votre bébé seul** sur le lit ou le matelas à langer sans protection supplémentaire (coussin autour du bébé, côté du lit relevé).
- Ne prenez votre bébé que si vous êtes **stable** vous-même.
- Si votre bébé est également installé dans votre lit, **le côté du lit doit être relevé** du côté où votre bébé est installé.
- Installez votre bébé dans le **lit bébé** lorsque vous quittez la chambre ensemble.

SECTION 2. CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ANESTHÉSIE PÉRIDURALE/GÉNÉRALE

Formulaire d'information et de consentement pour le travail/l'accouchement

Pourquoi une anesthésie péridurale ?

Vous êtes enceinte et vous vous préparez à l'accouchement. Les contractions nécessaires pour accoucher peuvent être fortes et douloureuses pendant le travail. Des exercices respiratoires, un bain chaud, un massage ou des positions alternées peuvent aider à compenser les contractions. La sage-femme vous accompagnera.

Toutefois, un soutien supplémentaire sous la forme d'un calmant médical peut parfois s'imposer. Les calmants classiques sont transmis à l'enfant par le placenta, ce que l'on préfère éviter. Dans cette situation, vous pouvez opter pour une anesthésie péridurale, en concertation avec le gynécologue traitant.

Qu'est-ce qu'une anesthésie péridurale ?

C'est une technique d'anesthésie locale dans le cadre de laquelle seule une partie limitée du corps est anesthésiée. Cette anesthésie comprend :

1. l'introduction d'un cathéter fin (tube) dans l'espace péridural au niveau du bas du dos ;
2. l'administration de médicaments à travers le cathéter pour anesthésier les nerfs transmetteurs de la douleur (nerfs qui conduisent les stimuli douloureux de l'utérus et du plancher pelvien) ; ainsi, la douleur peut être gérée jusqu'à la naissance du bébé.

L'avantage de cette technique est que l'on obtient une réduction maximale des douleurs à l'aide d'une quantité minimale de calmants. Celle-ci n'a en outre aucun effet nocif sur le bébé.

Que se passe-t-il en cas de césarienne imprévue ?

Si vous deviez accoucher de manière classique, vaginale et que, pour des raisons médicales, une césarienne s'impose, une anesthésie supplémentaire peut être administrée à travers le cathéter péridural. Vous ne devez alors pas recevoir de piqûre supplémentaire. Ce n'est que dans des cas particuliers que l'on doit procéder à une anesthésie générale.

Qui est prise en considération pour une anesthésie péridurale ?

Une anesthésie péridurale est administrée pendant le travail.

Il existe un certain nombre d'indications médicales pour lesquelles le gynécologue peut recommander une péridurale, par exemple lorsque le travail dure trop longtemps, devient trop fatigant et n'avance pas. Dans le cas d'une dilatation trop large, l'administration d'une péridurale n'a généralement aucun sens. Le gynécologue et l'anesthésiste peuvent alors décider en concertation de ne plus administrer d'anesthésie péridurale.

Il existe également quelques contre-indications médicales. Dans de rares cas, une anesthésie péridurale n'est pas possible :

- en cas de troubles de coagulation graves ou de tendance hémorragique accrue ;
- en cas d'infection grave ou d'infection locale de la peau au niveau du dos ;
- en cas d'anomalies anatomiques rares ou de certaines opérations antérieures au dos.

Les anomalies du dos, comme la scoliose ou la hernie discale, ou certaines opérations au dos peuvent compliquer la pose, mais n'excluent pas l'anesthésie péridurale. Si vous souffrez d'une anomalie du dos ou avez subi une opération au dos, discutez-en à l'avance avec le gynécologue, pour que l'on puisse éventuellement demander conseil à l'anesthésiste au préalable.

Comment une anesthésie péridurale est-elle administrée ?

L'administration d'une anesthésie péridurale est faite par un(e) anesthésiste. La permanence au service d'anesthésie est assurée 24 h sur 24. Après la pose d'une perfusion, vous vous asseyez en vous penchant en avant (ou vous vous allongez). D'abord, la peau du bas du dos est désinfectée. Ensuite, la peau est anesthésiée localement au niveau du point d'insertion. Enfin, l'anesthésie est effectuée entre deux vertèbres dorsales à l'aide d'une aiguille spéciale. Il est important de courber le dos et de ne surtout pas bouger, pour que l'espace entre les vertèbres soit le plus possible accessible.

Lorsque l'aiguille se trouve dans l'espace péridural, l'anesthésiste glisse un tube fin à travers l'aiguille jusqu'au voisinage des nerfs transmetteurs de la douleur. Parfois, une courte stimulation de ces nerfs survient, qui irradie dans les jambes. Elle est sans danger. Ensuite, l'aiguille est enlevée et le tube reste en place. Celui-ci est bien collé au dos pour éviter qu'il se déplace. L'anesthésique est injecté à travers ce tube. Celui-ci est connecté à une pompe qui administre une dose de liquide anesthésique à intervalles réguliers ou de manière continue.

Jusqu'à 15 minutes peuvent s'écouler avant que l'anesthésie commence à faire effet. Après la pose de la péridurale, vous devez rester dans votre lit. L'effet commençant progressivement à se faire sentir, nous vérifions régulièrement votre tension artérielle et contrôlons si les calmants agissent suffisamment. L'état de votre bébé est également suivi par le système de surveillance.

La pose de la péridurale a lieu dans la salle d'accouchement. Ici, un certain nombre de règles de stérilité est respecté. C'est pourquoi on demande au partenaire ou à l'accompagnateur de garder une distance suffisante du champ stérile. Le but de l'anesthésie péridurale est de réduire la douleur, mais de conserver la sensation des contractions. L'avantage est que, à la fin du travail, vous sentez toujours les contractions et que vous pouvez alors pousser pour l'accouchement.

Avantages et inconvénients d'une anesthésie péridurale

Le grand avantage est l'absence de douleurs fortes, permettant une diminution du stress et de la tension et par conséquent une meilleure relaxation. Elle permet de récupérer pendant le travail et ainsi de mieux préparer l'accouchement. Elle ne comporte aucun risque pour votre bébé.

Les effets secondaires et éventuelles complications de la piqûre sont généralement bien compensés et réduits au minimum grâce à une surveillance appropriée.

Vous avez une question à propos de l'anesthésie péridurale ?

Prenez alors contact avec le service d'anesthésie. Vous pouvez le joindre par téléphone au 03 890 16 94 ou prendre rendez-vous à la consultation d'anesthésie (au 03 890 16 10).

Voici les inconvénients éventuels :

- Une diminution de la tension artérielle peut survenir. Celle-ci est toutefois traitée facilement (perfusion, médication).
- Vous pouvez avoir les jambes faibles et lourdes et devez donc rester dans votre lit pendant l'anesthésie. Dès que les médicaments contre la douleur sont arrêtés, vos jambes reprennent force.
- Uriner spontanément devient difficile. La pose d'une sonde vésicale peut y remédier.
- Une anesthésie parfois imparfaite ou unilatérale (déplacement du tube).
- Mal au dos : une sensation de pression douloureuse pendant quelques jours au niveau du point d'insertion. Un mal au dos persistant ne peut pas être causé par la péridurale, mais peut être une conséquence de la grossesse.
- Des démangeaisons peuvent survenir, mais seules quelques rares personnes souffrent de ce problème. Une simple intervention peut y remédier.
- Souvent, un mal de tête survient après l'accouchement. Il n'est pas nécessairement une conséquence de l'anesthésie. Il peut, en de rares occasions, être dû à une perforation accidentelle de la dure-mère pendant l'exécution de la péridurale. Le mal de tête survient le lendemain de l'accouchement et peut être traité facilement (médication ou, dans certains cas, une répétition de la piqûre ; un peu de sang, faisant office de pansement interne, est alors injecté).
- À l'emplacement de la piqûre, il n'y a plus de moelle épinière. Des faisceaux nerveux y passent encore, mais ils sont peu nombreux. Il y a donc beaucoup d'espace pour l'aiguille spéciale. Une paralysie due à une péridurale est donc presque impossible.

Questions spécifiques à propos de l'anesthésie

Le risque médical d'une éventuelle anesthésie péridurale ou générale lors de l'accouchement est estimé sur la base du questionnaire suivant. Il est donc important que ce questionnaire soit correctement complété.

	Oui	Non
Avez-vous subi une anesthésie générale/locale par le passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans l'affirmative, y avez-vous réagi de façon anormale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans l'affirmative, décrivez cette réaction de la manière la plus détaillée possible :		
Un membre de votre famille a-t-il eu un problème avec une anesthésie par le passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans l'affirmative, décrivez ce problème de la manière la plus détaillée possible :		
Avez-vous souffert de nausées ou de vomissements après une opération par le passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souffrez-vous du mal des transports ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous subi une anesthésie péridurale par le passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans l'affirmative, avec un bon résultat ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous subi une transfusion sanguine par le passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dans l'affirmative, raison :		
dans l'affirmative, y avez-vous réagi de façon anormale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Donnez-vous votre autorisation pour administrer des produits sanguins si nécessaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous été opérée au dos par le passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souffrez-vous d'une déformation de la colonne vertébrale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souffrez-vous de rhumatisme ou d'arthrite ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souffrez-vous de la maladie de Bechterew (affection rhumatismale des vertèbres) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous des difficultés à ouvrir la bouche ? Oui Non

 (mettez au moins deux doigts dans l'ouverture de la bouche l'un au-dessus de l'autre)

Avez-vous des difficultés à bouger la tête ?
 Donnez-vous votre autorisation pour une utilisation anonyme de votre préexamen ?
 Étiez-vous présente à la soirée d'information pour femmes enceintes ?

Souhaitez-vous encore mentionner quelque chose ?

.....

CONSENTEMENT POUR UNE ANESTHÉSIE PÉRIDURALE

Un formulaire de consentement éclairé pour une anesthésie péridurale doit obligatoirement être complété.

La patiente

Je confirme avoir été informée à propos des alternatives, des avantages et des éventuels effets secondaires et complications de l'anesthésie péridurale. Je donne mon autorisation aux médecins du service d'anesthésie d'effectuer une anesthésie péridurale.

Nom : Date :

Signature :



L'anesthésiste

Je confirme avoir informé la patiente à propos de l'anesthésie péridurale et j'estime qu'elle en a compris les avantages et les éventuels effets secondaires et complications.

Nom : Date :

Signature :

POSE DU CATHÉTER PÉRIDURAL

À compléter par le médecin traitant

- consentement éclairé accordé
- la patiente a compris les informations
- la coagulation est normale
- aucune contre-indication pour l'anesthésie péridurale
- nom du médecin : + cachet :

SECTION 3. INFORMATIONS POUR LA PATIENTE

Nous tenons d'abord à vous remercier de compléter le questionnaire. N'oubliez pas que vous êtes également vous-même responsable du bon déroulement de votre hospitalisation. C'est pourquoi il est important que vous communiquiez toutes les informations que nous vous demandons et que vous parcouriez attentivement vous-même les informations suivantes dans ce livret destiné à la patiente. Pendant l'hospitalisation, vous avez également vous-même voix au chapitre dans le plan de traitement et votre médication. Discutez-en avec votre médecin si vous avez encore des questions à ce sujet.

3.1. Avant l'hospitalisation

- Parcourez complètement ce livret destiné à la patiente et complétez bien tout.
- Vérifiez si vous avez répondu à toutes les questions de manière complète et correcte. Demandez éventuellement de l'aide à votre famille ou à votre médecin généraliste.
- Si, avant l'accouchement, des examens s'imposent à la demande du gynécologue et si vous souhaitez les faire effectuer par le médecin généraliste, vous devez apporter les résultats des examens à l'hôpital à l'admission.
- Il vaut mieux vérifier de quelle aide vous avez besoin avant l'admission. Vous pouvez prendre contact au préalable avec la sage-femme indépendante ou le service social d'AZ Rivierenland (03 890 17 30). Votre médecin généraliste et la mutuelle peuvent aussi vous procurer plus d'informations à ce sujet.

Veillez apporter les affaires suivantes :

Documents :

- carte d'identité ;
- carnet de la mère ;
- carte de groupe sanguin ;
- en cas d'allergie : votre carte d'allergie ou une liste de médicaments/matériaux auxquels vous êtes allergique ;
- données de l'assurance hospitalisation ;
- ce livret destiné à la patiente (entièrement complété) ;
- votre automédication dans l'emballage original (éventuellement l'attestation du médecin-conseil) (page 7) ;
- résultat du labo, de l'ECG, du scan RX si celui-ci a été effectué chez le médecin généraliste ;
- livret de mariage (le cas échéant) ou attestation de reconnaissance (le cas échéant).

Pour maman :

- robe de nuit ou T-shirt pour l'accouchement ;
- serviettes et gants de toilette ;
- combinaison ;
- en cas d'allaitement au sein : soutien-gorge d'allaitement et coussin d'allaitement ;
- culottes larges ;
- articles de toilette : savon, shampoing, gel douche, brosse à cheveux, brosse à dents, dentifrice ;
- coussin de noyaux de cerise.



Pour votre bébé :

- suffisamment de chemises et de bodys (au moins un par jour + réserve) ;
- vêtements de dessus (ensembles, premiers vêtements, chaussettes, etc.) ;
- serviettes et gants de toilette ;
- retour chez soi : veste, couverture, couffin/maxicosi.

Éventuellement :

- sèche-cheveux ;
- ouvre-bouteille ou tire-bouchon ;
- stylo et papier ;
- couteau-éplucheur ou ciseaux ;
- appareil photo/caméra ;
- produit pour la vaisselle et torchon ;
- verres

Des produits de soins pour votre bébé, des couches jetables et des serviettes hygiéniques sont disponibles dans notre service de maternité.

Vous n'avez donc pas à les apporter vous-même. Ils seront cependant facturés.

3.2. Le jour de l'admission

Suivez les consignes hygiéniques :

- Lavez-vous soigneusement (de préférence sous la douche) avant l'accouchement. Un gel douche normal suffit, sauf si le médecin traitant vous donne d'autres instructions. Lavez-vous également les cheveux avec un shampoing normal.
- Les aisselles, les sillons sous-mammaires, les aines, le nombril et le sillon interfessier, ainsi que l'espace entre les orteils méritent une attention particulière. Rincez-vous soigneusement le corps, pour qu'aucun résidu de savon ne subsiste et séchez-vous avec une serviette propre. Mettez des vêtements propres.
- Brossez-vous les dents.
- Veillez à ce que les ongles de vos doigts et de vos pieds soient courts et propres. Les vernis à ongles et les ongles faux doivent être enlevés.
- Attention : vous ne pouvez pas porter de bijoux en cas de césarienne. Il s'agit par exemple de piercings, de bagues, de colliers, de montres, de bracelets, etc. Vous devez également enlever les lentilles de contact.

Une bonne hygiène totale du corps réduit le risque d'infections !



RÈGLE EMPIRIQUE :

chaque prestataire de soins applique une hygiène des mains correcte au moins avant et après chaque contact avec les patientes.

3.3. Hygiène des mains et de la toux

Une bonne hygiène des mains peut éviter les infections nosocomiales.

Nos prestataires de soins utilisent de l'alcool pour se désinfecter les mains, et ce au moins avant et après chaque contact avec les patientes. Ensuite, ils ne portent pas de vernis à ongles, de faux ongles, de bagues, de bracelets, de montres ou de manches longues et leurs ongles sont courts et soignés. Ce sont les conditions de base pour une bonne hygiène des mains. N'hésitez pas à signaler à nos prestataires de soins si vous constatez qu'ils ont oublié d'appliquer l'hygiène des mains ou s'ils ne respectent pas les conditions de base.

Vous pouvez également combattre la propagation de bactéries et éviter les infections en vous lavant ou en vous désinfectant régulièrement les mains. Lavez-vous les mains surtout avant de manger et après chaque visite à la toilette.



Si un visiteur est enrhumé ou malade, il vaut mieux lui demander de reporter sa visite. Veillez également vous-même à une bonne hygiène de la toux : couvrez votre bouche lorsque vous éternuez ou toussiez à l'aide d'un mouchoir en papier que vous jetez ensuite immédiatement à la poubelle. N'oubliez pas de vous laver les mains après.

3.4. Mesure de la douleur

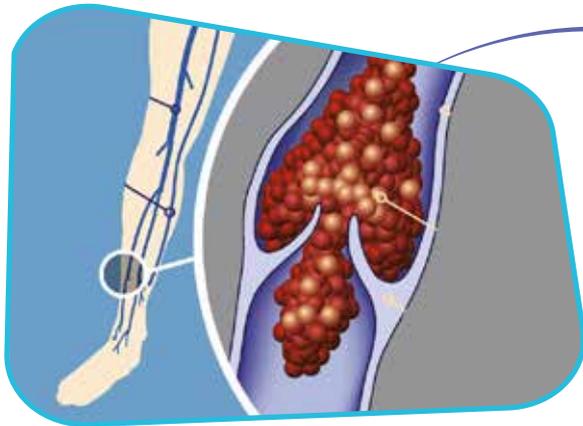
Après une opération, un accouchement, un traitement ou un examen, vous pouvez souffrir de douleurs. Pour pouvoir mesurer l'intensité de cette douleur et adapter efficacement les médicaments contre la douleur, un **score NRS** est utilisé dans notre hôpital.

On vous demandera à des moments réguliers d'exprimer votre douleur par un chiffre allant de 0 à 10. 0 signifie « pas de douleur » et 10 signifie « la pire douleur imaginable ». Vous ne pouvez jamais indiquer un mauvais chiffre. En effet, il s'agit de la douleur que vous ressentez et celle-ci est une expérience personnelle. Si vous avez peu de douleur, vous pouvez donner un chiffre entre 1 et 4. Si vous avez beaucoup de douleur, vous donnez un chiffre entre 7 et 10. En fonction de ce chiffre, les sages-femmes et médecins adapteront ultérieurement vos médicaments contre la douleur et la politique de lutte contre la douleur.

Si vous le souhaitez, vous pouvez recevoir une anesthésie péridurale lors de l'accouchement (vous retrouverez plus d'informations à ce sujet aux pages 10 à 13).

3.5. Éviter la thromboembolie veineuse (TEV)

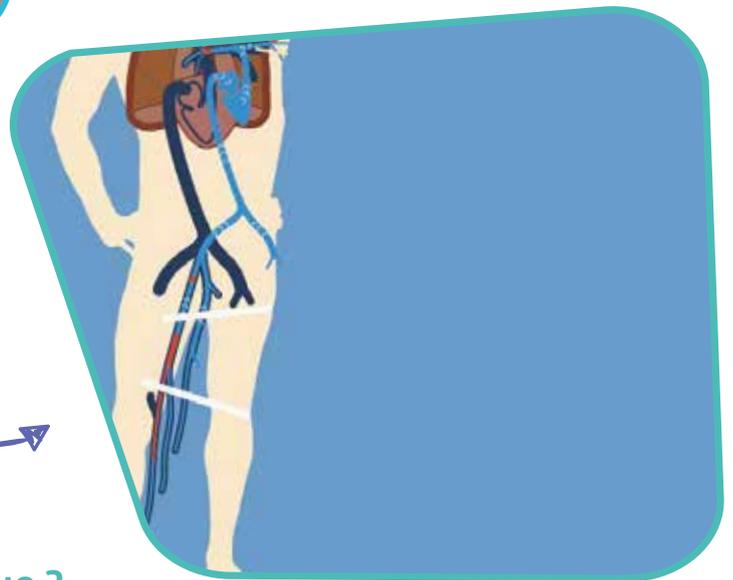
Une thromboembolie veineuse est provoquée par un endommagement de la paroi d'une veine et, par conséquent, la formation d'un caillot sanguin. La plupart du temps, ce dernier est la conséquence d'anomalies du flux sanguin après une intervention chirurgicale ou en cas d'une immobilisation de longue durée à cause d'une affection aiguë ou d'un traumatisme. Nous opérons la distinction entre **une thrombose veineuse** profonde et **une embolie pulmonaire**.



Formation d'un caillot au niveau d'une veine dans la jambe

Une thrombose veineuse profonde se développe dans les veines profondes des jambes. Lorsqu'un fragment du caillot se détache, il peut être entraîné avec le flux sanguin et provoquer ainsi une embolie pulmonaire.

Thrombose veineuse profonde et embolie pulmonaire



Quels sont les facteurs de risque ?



RISQUE ÉLEVÉ

- long séjour à l'hôpital
- une opération (surtout la chirurgie de la hanche, du genou et du cancer)
- ne pas bouger pendant une longue durée (ex. à cause d'un alitement ou d'un long voyage)



RISQUE MODÉRÉMENT ÉLEVÉ

- âge > 60 ans
- antécédents personnels ou familiaux de caillots sanguins
- cancer/chimiothérapie
- médication à base d'œstrogènes (ex. contraceptifs oraux et traitement hormonal substitutif)



AUTRES FACTEURS

- corpulence
- grossesse ou accouchement récent
- tabac
- alcool

Pendant la période où vous courez un risque de développer une thrombose veineuse (comme après une opération), le médecin traitant décide quelles mesures préventives médicamenteuses ou non médicamenteuses doivent être appliquées ou prescrites.

Que pouvez-vous faire vous-même ?

Continuer de bouger

L'immobilité augmente le risque de formation d'un caillot sanguin dans une jambe. Lorsque vous restez assise pendant longtemps, vous devez vous lever de temps en temps, vous étendre les jambes et vous promener un peu. C'est important pour un flux sanguin sain.

Exercices pour des veines saines



Levez légèrement une jambe et faites des mouvements circulaires dans l'air avec le pied. **30 secondes avec chaque jambe !**



Touchez le sol en alternance avec le bout du pied et le talon. **20 fois par jambe !**



Levez les jambes et pédalez avec les pieds en alternance, comme si vous tenez une pédale en mouvement. **Répétez 20 fois !**



Marchez sur place, levez les genoux et laissez les bras se balancer de manière détendue. **Pendant une minute !**



Levez une jambe, étendez les orteils et ramenez-les vers vous. Alternez. **20 fois avec chaque pied !**



Mettez-vous debout sur vos orteils, les jambes l'une contre l'autre et redescendez. **Répétez 15 fois !**



Levez une jambe du sol et faites une figure « 8 » dans l'air.

3.6. Droits et obligations de la patiente

Vos droits

Depuis 2002, les droits des patientes sont clairement décrits dans la législation. Cette réglementation stimule la confiance en et la qualité de la relation entre la patiente et le prestataire de soins. Voici un aperçu :

- service de qualité ;
- libre choix du praticien professionnel ;
- informations nécessaires pour avoir une compréhension de votre état de santé ;
- informations à propos de chaque intervention et consentement libre ;
- dossier de la patiente tenu soigneusement et conservé en sécurité ;
- protection de la vie privée ;
- soins adaptés pour éviter, traiter et atténuer la douleur.

Droits de l'enfant dans notre hôpital

Droit de provision

La provision renvoie à ce dont les bébés ont besoin pour grandir dans les meilleures conditions possibles :

- alimentation et hydratation suffisantes ;
- un toit solide au-dessus de la tête ;
- accès aux soins de santé pour prévenir ou traiter les maladies (ex. vaccinations) ;
- aide et accompagnement dans le domaine de l'éducation (ex. Kind en Gezin, allocations familiales, sage-femme indépendante).

Droit de protection

Vos droits de protection vous protègent en tant que mineure contre toutes formes de violence :

- maltraitance d'enfants ;
- négligence ;
- attention particulière à la protection des groupes très vulnérables : enfants handicapés, enfants réfugiés, enfants issus de familles défavorisées.

Qu'est-ce que l'hôpital attend de vous ?

Quand on parle des droits des patientes, il s'agit de confiance, de transparence, de collaboration et d'une bonne communication. Ces éléments contribuent également à une meilleure qualité des soins. L'hôpital attend les choses suivantes de vous en votre qualité de patiente :

- vous procurez des informations correctes à propos de votre identité ;
- vous prêtez toujours votre entier concours ;
- préalablement à un traitement, vous devez vous informer sur les conséquences financières de l'intervention et/ou du séjour ; vous pouvez le faire auprès de votre propre mutuelle ou de l'assureur privé ; nous attendons d'une patiente qu'elle ait pris connaissance des modalités de sa propre police d'assurance ;
- vous payez les frais de votre traitement ;
- vous traitez le matériel avec soin, vous respectez la vie privée des autres personnes et vous respectez les règles internes ;
- vous fumez uniquement dans la zone prévue pour les fumeurs/fumeuses ;
- vous faites preuve de respect envers les prestataires de soins ;
- vous faites preuve de respect envers les règles de l'hôpital en matière d'enregistrements vidéo et de photos.

Dans la brochure « Vos droits et obligations en tant que patient » sur www.azrivierenland.be ou www.patientrights.be, vous trouverez plus d'informations.



3.7. Service de médiation

Un séjour à l'hôpital peut être un événement important. Cette expérience peut déclencher des sensations positives et/ou moins positives. Les collaborateurs de l'hôpital tâchent d'offrir un accueil et un accompagnement humains, engagés et professionnels.



Toutefois, il se peut que certaines choses se déroulent autrement que ce que vous ou les prestataires de soins aviez imaginé. Abordez le prestataire de soins concerné à ce sujet et essayez de concevoir une solution, éventuellement avec la sage-femme en chef ou le médecin. Une photo avec le nom du responsable se trouve à la réception de chaque service, pour que vous sachiez quelle personne vous pouvez aborder de préférence.

Si cependant vous êtes encore insatisfaite de l'évolution de la situation, vous pouvez vous adresser à notre service de médiation. Les collaborateurs traiteront votre réclamation selon une procédure fixée, pour chercher ainsi une solution avec vous. Outre le traitement des réclamations, vous pouvez également faire appel à ce service si vous avez des questions générales ou souhaitez obtenir des conseils.

Vous pouvez joindre le service de médiation par téléphone (03 890 17 92) ou par e-mail (ombudsdienst@azr.be). Vous pouvez également envoyer une lettre au service de médiation, compléter un formulaire de réclamation à la réception dans le hall d'entrée central ou compléter un document en ligne via notre site web.

Si, en tant que patiente, vous ne respectez pas vos obligations, cela peut constituer une raison pour arrêter le traitement.

Si vous n'êtes pas en mesure de respecter vos obligations pour une raison valable, signalez-le sur-le-champ à nos collaborateurs, qui feront tout ce qui est en leur pouvoir pour trouver une solution. Vous pouvez toujours vous adresser au service de médiation en cas de questions, problèmes ou réclamations.



SECTION 4. CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ OBSTÉTRIQUE

Formulaire d'information et de consentement pour le travail/ l'accouchement

À compléter par le médecin traitant et la patiente

Le médecin soussigné
déclare avoir communiqué des renseignements précis à propos de la grossesse et de l'accouchement à venir. La patiente a également reçu une brochure d'informations à ce propos, accompagnée des explications nécessaires : oui non

J'ai communiqué à la patiente que l'équipe médicale peut être obligée, pendant l'accouchement, d'élaborer l'accouchement prévu avec des actes supplémentaires qui sont absolument nécessaires sur le plan médical (ex. césarienne, utilisation d'une ventouse, épisiotomie, transfusion sanguine, etc.). Par la présente, la patiente autorise le médecin susmentionné à effectuer toute intervention médicale supplémentaire pendant l'accouchement en cas de nécessité médicale absolue.

J'ai donné à la patiente l'occasion de poser des questions, auxquelles j'ai répondu de manière suffisante. La patiente a également bien compris mes réponses.

J'ai informé la patiente qu'une estimation du prix de l'accouchement prévu, tant en ce qui concerne la contribution personnelle que le montant payé par l'assurance maladie, peut être demandée au service de facturation d'AZ Rivierenland (03 890 16 14 ou facturatie.bornem@azr.be). Ces informations sont également disponibles sur www.azrivierenland.be → je suis hospitalisé → combien coûte mon hospitalisation ? → tarifs interventions et traitements fréquents.

La patiente ne s'oppose pas à la conservation de données à caractère personnel dans un ordinateur pour des raisons administratives. La patiente donne son autorisation de faire prendre de manière anonyme, avant/pendant/après l'intervention ou les interventions/la procédure susmentionnée(s), du matériel visuel ou des photos, qui, ultérieurement, peuvent être utilisés dans l'enseignement médical ou une publication scientifique.

Par la présente, la patiente donne son autorisation pour l'exécution de l'accouchement à AZ Rivierenland.

La patiente donne son autorisation d'être transfusée pendant ou après l'intervention, le cas échéant.

La patiente autorise le médecin susmentionné à effectuer l'intervention ou les interventions/la procédure en collaboration avec un gynécologue ou un assistant choisi par lui/elle.

Ce consentement a été dressé conformément à la loi du 22.08.2002 relative aux droits du patient – MB 26.09.2002.

Nom et signature **de la patiente** précédés de la mention manuscrite « lu et approuvé »

le : / / à heures

Nom et signature **du médecin** ayant donné les informations :

le : / / à heures

Après signature, ce document doit être remis à un membre de l'équipe médicale à l'admission, qui l'ajoutera au dossier de la patiente.

réf. : 50121055 (R) - 50006465 (B) - FRANS

version : 17/06/2021

propriétaire : dr. Thomas Boogmans, anesthésie
Myriame Lagae, sage-femme en chef

Illustraties: Adobe stock, eigen foto's

Vormgeving: Evelyne Paniez, dienst communicatie

v.u.: Sofie Vermeulen, dienst communicatie

Maatschappelijke zetel: vzw AZ Rivierenland | 's Herenbaan 172 | 2840 Rumst
RPR 0416 851 659 | Erkenningsnummer 104 | Bevoegde rechtbank: Antwerpen
www.azrivierenland.be | info@azr.be

